Notre Service de Renseignements

M. et C. — Votre locataire a-t-elle l'autorisation de sous-louer ? D'autre part, la prorogation qu'elle a pu réclamer au titre de la loi du 9 mars 1918, n'est-elle pas expirée ? Si oui, signifiez-lui congé par lettre recommandée ou par ministère d'huissier. Vous pourrez ensuite faire valider le congé par le juge de paix, en faisant remarquer que vous avez l'intention d'occuper personnellement l'immeuble.

IL PLEUT, C'EST DU BON TEMPS POUR CHES CAROTTES. — 1. Légalement, les certificats de créances doivent être délivrés dans un délai de deux mois à compter de la fixation du montant de l'indemnité. Dans la pratique, ce délai est toujours largement dépassé. — 2. Adressez une nouvelle réclamation à la Préfecture.

TOUJOURS SEUL. — 1. Les demandes de rembourses au titre d'ancien prisonnier civil doivent être adressées à la Préfecture (cabinet du Préfet). L'attestation de plusieurs témoins suffit. Au besoin, fournissez également un certificat du maire. — 2. Nous avons des éditions spéciales suivant les régions. Mais, dans votre résidence, vous ne pourriez recevoir l'édition de Douai-Aniche que par abonnement. Les prix des abonnements sont les suivants : 12 francs pour trois mois ; 23 fr. pour six mois; 45 fr. pour un an.

R. E. A. 1893 LA MADELEINE. — 1. Oui. — 2. Non, si le propriétaire justifie qu'il a besoin de votre appartement pour loger sa fille

N. 25 UNE LECTRICE ENNUYÉE. — 1. Vous avez droit à la part de votre père, conjointement avec vos frères et sœurs. — 2. Non, cette personne ne pourra vous forcer à lui rembourser les frais de funérailles. — 3. La maison qui prétend être votre créancière devrait fournir des preuves à l'appui de sa réclamation. Si elle possède ces preuves, vous êtes tenue de payer et il vaut mieux vous acquitter le plus tôt possible, pour vous éviter des frais. Si la maison n'a aucune preuve et si, personnellement, vous n'avez jamais traité avec elle, vous pouvez attendre d'être citée en conciliation devant le juge de paix, qui tranchera le différend.

L. T. 2453 HELLEMMES.— 1. Oui. — 2. Librairie Tallandier, 52 bis, rue Esquermoise, à Lille. — 3. Vous pourriez vous procurer gratuitement des brochures de ce genre à la préfecture (Comité de patronage des habitations à bon marché) ou à la Société anonyme de crédit immobilier, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

BESSARABO 249-336. — 1. Non, n'envoyez pas de quittances avant d'avoir reçu vos titres de créances. — 2. Vous pourrez procéder à des achats de mobilier et d'outillage lorsque vous aurez reçu un premier acompte sur vos titres de créance. — 3. Il n'est pas nécessaire de fournir de quittances pour obtenir un premier acompte.— 4. Il est encore temps de solliciter une nouvelle avance. — 5. Si vous avez payé des contributions afférentes à l'année 1914 depuis le 11 novembre 1918, la part afférente au second semestre 1914 devra être déduite de vos impôts à échoir.

UN VIEUX POILU D-HELLEMMES. — Renouvelez votre réclamation au préfet, par lettre recommandée. Si vous n'obteniez pas satisfaction, dans un délai limité, il faudrait écrire au Ministre des régions libérées pour vous plaindre du retard.

J'AIME MON CHIEN-FINETTE. — S'il s'agit d'une indemnité attribuée pour dommages mobiliers, vous n'êtes pas forcé de procéder au remploi : vous pouvez demander que les certificats de créance soient échangés contre des titres de rente 6 %, nominatifs, inaliénables pendant 2 ou 5 ans, moyennant un abattement de 15 % sur le montant total de l'indemnité. Procurez-vous une formule de demande à la mairie.

HENRI BIEN ENNUYÉ, 69 ANS. — Si : la loi du 5 mars 1922 accorde un nouveau délai pour le dépôt des demandes d'indemnité pour perte de loyers. Adressez votre demande au directeur de l'enregistrement, 16, rue Gauthier-de-Chatillon, à Lille. Les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier vous seront réclamés par la suite.

UNE LECTRICE DU « REVEIL », L. F. 35. — 1: Oui. — 2. Non ; pour adopter un enfant, il faut qu'il soit majeur. Mais s'il n'existe pas d'enfant vivant issu du premier mariage, il peut reconnaître l'enfant issu de ses relations adultérines loi du 30 décembre 1915).

VILLA DU PONT DE M. L. B. — Non : il existe des cours de tissage professés dans les locaux de l'Institut industriel, 17, rue Jeanne d'Arc, à Lille. Mais il n'existe pas d'école pratique, où l'on forme des ouvriers tisserands.

UN LECTEUR ASSIDU DU « REVEIL », LILLE. — Oui ; le propriétaire est en droit de vous réclamer un supplément correspondant à l'augmentation des charges ; il peut vous contraindre à payer la redevance pour fourniture d'eau potable.

MONTGON, N. 13. — Il faut plus de deux mois pour obtenir cet échange. Le retard que vous signalez n'est pas anormal. Attendez.

UNE DELAISSEE, LECTRICE DU « REVEIL ». — C'est exact. Il faudrait absolument retrouver l'adresse de votre mari ou être fixée sur son sort. Ecrivez au préfet de police, à Paris, en lui demandant de prescrire de nouvelles recherches.

BRUAY, H. M., 100. — La commune de Chesnois-Auboncourt est située dans le département des Ardennes, arrondissement de Rethel, canton de Novion-Porcien. Desservie par la gare de Saulces-Monclin (à 4 kilomètres) sur la ligne de Paris-Mézières-Luxembourg, cette commune est distante de Paris de 212 kilomètres ; de Rethel, 16 kilomètres ; de Mézières, de 32 kilomètres.

MIN BLEU Y FRISE. — 1. Vous deviendrez définitivement Français à 22 ans révolus, à moins que vous ne déclariez cette qualité entre le 3 novembre 1924 et le 2 novembre 1926, par une déclaration souscrite devant le juge de paix. — 2. Vous marcherez avec la classe 1926 si vous ne faites aucune démarche. Si vous désiriez partir avec la classe 1923, il faudrait vous assurer définitivement la qualité de Français. Votre père devrait dans ce but souscrire prochainement en votre nom une déclaration pour renoncer à la faculté de répudiation que vous confère l'article 8, paragraphe 4 du code civil. Voir à ce sujet le juge de paix.

UN DISPARU DE BARENHOF, N: 692. — 1. Votre mari doit écrire au directeur du service de santé militaire de la 1re région, à l'hôpital militaire de Lille, en demandant à être présenté devant une commission de réforme. — 2. Cela dépend de la date de votre rentrée : écrivez au préfet du Pas-de-Calais (service des réfugiés), à Arras.

J'AIME MES PIGEONS BLEUS, N. 3097. — Il faut écrire à ce sujet au bourgmestre de la localité dans laquelle vous serez inscrit pour la milice. Indiquez exactement votre situation de famille. Joignez, pour la réponse, un coupon-réponse international que vous vous procurerez au bureau de poste.

UN AMI DU « REVEIL », 23, N: L. A. — 1. Vous aviez droit à une prorogation de deux ans en vertu de la loi du 9 mars 1918. Il est vraisemblable que cette prorogation est actuellement expirée. Vous avez donc intérêt à réclamer une prorogation en vertu de la loi du 31 mars 1922. Une simple lettre recommandée (voyez notre numéro du 16 juin), suffit. — 2. Quel est le montant total de votre indemnité ? D'autre part, s'agit-il d'une demande d'avance ou d'acompte ? — 3. Renouvelez votre réclamation par lettre recommandée.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 30 juin :

VIANDES. — Bœufs quartier de derrière, 3.50 à 7.00 ; devant 2 à 3.50 : aloyau, 5 à 11 ; cuisses 2 à 6 ; veau extra, 1re qualité, 6.60 à 3.50 2e, 4.90 à 6.50 ; 3e, 3.80 à 4.80 ; moutons, 1re qualité, 8.20 à 11 ; 2e, 6.20 à 8.10 ; 3e, 3 à 6.10 ; gigots, 7.50 à 12 ; carrés parés, 4 à 15 ; porcs entiers ou demi, 1re qualité, 6.60 à 7.00 ; 2e, 5 à 6.50 ; filets, 6 à 9.50 ; jambons, 5 à 9.

BEURRES. — Centrifuge Normandie, 10.60 ; Bretagne, 10.00 ; Charente et Poitou, 10.87 ; Touraine, 10.60 ; divers, 9.80 ; Marchands Normandie, 9.80 ; Bretagne, 9.30 ; Centre, 8.20 ; divers, 8.

ŒUFS. — Normandie extra, 400 ; choix, 320 ; Bretagne choix 310 ; ordinaire, 260 ; Touraine, choix, 400 ; ordinaire, 330 ; Poitou, choix, 390 ; ordinaire, 310 ; Auvergne, 300 ; Midi, choix, 310 ; ordinaire, 280.

PARIS (Bourse du Commerce), 30 juin :

SUCRES. — Cours officiel, 178-179 ; cours commercial : juillet, 179 ; juillet-août, 179 ; septembre, 173 (ach.), 174 (vend.) ; octobre, 144 (ach.), 145.25 (vend.) ; 3 d oc obré, 139.50 (ach.), 140.50 (vend.) ; 3 de novembre, 138 (ach.), 139.50 (vend.).

LE HAVRE, 30 juin :

CAFES. — Courant, 190.25 ; juillet, 187 ; août 183.75 ; septembre, 182 ; octobre, 181.50 ; novembre, 180 ; décembre, 176 ; janvier, 173.25 ; février, 171.50 ; mars, 169.25 ; avril, 167 ; mai, 165.75. Tendance calme.

NARBONNE, 29 juin :

VINS. — Vins rouges de 7 à 8°, 110 à 114 fr. ; 8 à 9°, 114 à 120 fr. ; 9 à 10 degrés, 120 à 125 fr. l'hectolitre nu à la propriété.

MARCHES DE LA REGION

LILLE, 1er juillet :

Aux Halles Centrales. — Cours moyen des ventes en gros Volailles et gibiers, beurre et œufs, fromages, fruits et primeurs, légumes : même cours que le mercredi 28 juin 1922.

POISSON DE MER. — Le kilo : anguilles, 6 à 7.00 ; maquereaux, 2 à 2.50 ; chiens de mer, 1.45 ; plies, 2.00.

VIANDES. — Prix de vente en cheville, déduction faite du cinquième quartier, 0.22 d'octroi en sus. Le kilo, bœur, 1re, 6.75, 2e, 5.50, 3e, 5.00 ; vache, 1re, 6.75, 2e, 5.50 ; 3e, 5.00 ; taureau, 1re, 5.75 ; 2e, 5.00 ; veau, 1re, 9.00 ; 2e, 8.00, 3e, 6.00 ; mouton, 1re, 9.00 ; 2e, 8.00 ; agneau, 1re, 9.50 ; porc 1re, 5.75 ; 7.50 ; 2e, 6.00 ; 3e, 5.00.

HAUBOURDIN, 30 juin :

Beurre, 12.50 à 13.50 le kilo ; œufs, 0.45 à 0.50 pièce. Poules, 18 à 20 fr. ; poulets, 16 à 18 fr. ; poulettes, 16 à 20 fr. ; pigeons, 7.00 pièce. Pommes de terre 1.00 le kilo, les longues, 1.25 les rondes ; carottes, 1.00 la grosse botte ; petits pois, 1.50, 2.00 et 2.50 le kilo ; fèves, 0.75 le kilo ; haricots verts, 4.00 la livre ; pois de sucre, 2.50 et 2.75 la livre ; poireaux, 2.25 le fagot ; 0.75 la petite botte. Pêches et prunes, 2.50 la livre ; cerises, 1.75 la livre ; fraises, 2.25 la livre.

La COMPAGNIE SINGER
9, Rue Nationale LILLE
SES MACHINES À COUDRE
Dernières perfections aux meilleurs prix au Comptant et à Crédit
RÉPARATIONS RAPIDES À PRIX MODÉRÉS

GRAVELINES, 30 juin :

Beurre la livre, 6.25 à 6.50 ; œufs, les 26, 10 fr ; poules, la couple, 25 à 28 fr. ; poulets, id., 18 à 24 fr. canards, id., 20 fr. ; pigeons, id., 7 fr. ; lapins, ros, 18 fr. ; moyens, 9 à 10 fr. ; petits, 3 à 4 fr.

Pommes de terre nouvelles, longues, le kilo, 0.75 ; id., rondes, 1.00 ; carottes, la botte, 0.40 ; navets, id., 0.40 ; oignons, id., 2.00 ; poireaux, le 100, 2 fr. ; céleri, 0.25 ; échalottes, 0.30 ; haricots, le kilo, 2 fr. ; laitues, la pièce, 0.25.

VALENCIENNES, 1er juillet :

Beurre, 12.00 le kilo ; œufs, 4.80 à 5.10 la douzaine ; fromage blanc, 1.25 à 1.50 le kilo ; fromage gruyère, 8.00 à 10.00 le kilo ; fromage Hollande, 5.00 à 6.00 le kilo ; fromage Maroille, 6.00 à 8.00 pièce ; Camembert, 1.00 à 1.50 pièce. Pommes de terre, 0.70 le kilo, nouvelles, de Cavaillon, 1.25 le kilo, de Bretagne, de Malo ou du Pays, 1.00 le kilo, de Hollande, 0.25 le kilo ; carottes nouvelles, 1 à 2.00 la botte selon grosseur ; oignons du pays nouveaux, 0.30 à 0.40 la botte ; navets du pays, 0.30 à 0.40 la botte ; navets étrangers, 1.25 à 2.50 la botte ; ails, 2.50 la kilo ; laitue, 0.15 à 0.50 pièce selon grosseur ; poireaux, 0.40 petite botte garnie ; choux fleurs, 2.25 à 3.00 pièce ; asperges primeurs, 4.10 le kilo ; asperges du pays, 4.00 la botte ; radis, 0.30 la botte ; céleri, 1.00 la petite botte ; petits pois nouveaux, 1.50 à 2.50 le kilo ; rhubarbe, 0.75 le kilo ; artichauts, 1.00 à 1.50 pièce ; cerises, 2.50 à 3.00 le kilo ; groseilles, 1.00 à 1.50 la pinte ; fraises, 3 à 4.00 la livre ; tomates, 1.50 le kilo.

AVESNES, 30 juin :

Beurre en gros, 10 et 10.50 le kilo ; en fin de marché, 9.50 ; au détail, 11.00 ; œufs, 0.30, 0.35 et 0.40 pièce ; fromage mou, 1.00 le kilo ; maroilles, 6et 7.00 ; cerises, 1.25 le demi-kilo ; fraises, 4.00 ; pêches, 2.50 ; rhubarbe, 1.00 le kilo ; oranges, 0.80 pièce citron, 0.60 pommes de terre, 1.25 le kilo ; novets, 0.30 la botte ; carottes, 0.50 et 0.60 ; tomates, 1.75 le demi-kilo ; choux ordinaires, 1 et 1.50 ; endives, 0.75 pièce ; artichauts, 1 et 1.50 ; laitues, 0.25 ; radis, 1.00 la botte ; pigeons, 4.50 ; oies, 18 à 28.00 ; poulettes, 12.00 ; poules, 16 et 17.00 ; canards, 16 ; lapin écorché, 5.75 le demi-kilo ; maquereau, 2.75 le demi kilo ; merlan, 3.50 ; rougel, 3.50 ; colin, 3.50 ; raie, 3.50, anguille, 3.50 ; crevettes, 5.00 le demi kilo.

BRUAY, 30 juin :

Marché animé, approvisionnement important. Beurre, la livre, 5.50 à 6.00 ; œufs, les 26, 8.50 à 9.00 ; camembert, la boite, 1.25 ; gruyère, le kilo, 10.00 ; roquefort, le kilo, 12.00 ; maroilles, la pièce, 7.00 ; hollande, le kilo, 5.00 ; chocolat, la livre, 2.50 et 3.50 ; pommes deterre, le kilo, 1.00 ; carottes, la botte, 1.00 ; navets, la botte, 1.00 ; poireaux, la botte, 1.00 ; choux, la pièce, 1 et 1.25 ; haricots, les deux litres, 3.50 ; oignons le kilo, 1.00 ; choux-fleurs, la pièce, 2.50 et 3.00 ; salades, laitue, la pièce, 0.15 ; scarole, 0.20 ; ails, la tête, 0.15 ; échalottes, la botte, 0.50.

Poules, la pièce, de 13 à 20.00 ; poulets, 8 à 15 dindes, 30 à 35.00 ; oies, 20 à 25.00 ; canards, 12 à15.00 pigeons, 3.50 à 3.75 ; lapins domestiques, 3.00 à 18.00.

Boucherie, la livre suivant catégorie : bœuf, 3 à 6.00 ; veau, 4 à 5.50 ; porc frais, 4 à 5.00 ; jambon, 9.00 ; viande chevol, 2 à 5.00 ; anguilles le kilo, 5.00 barbues, 5.00 ; croussettes, 1.50 ; morue, 4.00 ; merlans, 3.00 ; saumon, 4.00 raies, 4.00 ; soles, 5.00 ; hénons, le verre, 1.50 ; crevettes, le verre, 1.00 ; sardines, la botte, 1.00 à 1.50 ; cerises, la livre, 1.50 à 2 ; fraises, la livre, 4.00 ; abricots la livre, 4.00 ; pêche, 4.00 ; oranges, la pièce, 0.50.

Avis aux Forains et Revendeurs
Vous trouverez un grand choix de CONFISERIES — PAINS D'EPICES — ARTICLES à 0 fr. 10 et 0 fr 05
CONFISERIE COCORICO
37, Rue Neuve, 37 — LILLE 9555

CHAMBRE DE COMMERCE DE DOUAI

BOURSE D'AFFRETEMENT. — Séance du 30 juin. — 1 bat. Noyelles-Isbergues, 280 t., 3.25 ; 1 bat. Noyelles-Paris ou environs, 280 t., 16.60 ; 1 bat. Noyelles-Paris Javel, 280 t., 16.40 ; 1 bat. Harnes-Nancy, 280 t., 22.00 ; 1 bat. Violaines-Lille, 280 t., 3.00 ; 1 bat. Ostricourt-Dijon, 270 t., 25.00 ; 2 bat. Noyelles-Isbergues, 561 t., 3.50 ; 1 bat. Bruay-Paris environs, 285 t., 17.00 ; 3 bat. Béthune-Gennevillers, 840 t., 17.00 ; 1 bat. Harnes-Saint-Quentin, 280 t., 6.60 ; 1 bat. Escarpelle-Paris environs, 280 t., 16.50 ; 2e bat. Harnes-Aubv, 560 t., 2.00 ; 1 bat. Pont-à-Vendin-Gennevilliers, 280 t., 16.00 ; 1 bat. Noyelles-Anzin, 283 t., 5.10 ; 1 bat. Courrières-Anzin, 280 t., 5.35 ; 1 bat. Gayant-Honnecourt, 280 t., 6.00 ; 1 bat. Courrières-Croix, 280 t., 3.75 ; 1 bat. Saint-Amand-Armentières, 285 t., 6.00.

CONDITIONS PUBLIQUES DE ROUBAIX

Relevés mensuels comparatifs des conditions publiques des matières textiles de Roubaix :

Mois de juin 1920. — Soies, 543 k. ; laines peignées, 1.218.121 ; laines filées, fils peignés, 744.230, fils cardés, 131.995 ; blousses et laines diverses, 40.945 ; cotons, jute ,lin, 105.277, total, 2.241.11.

Conditionnement, 5.353 opérations ; titrage, 2.552 ; décreusage, 2.552 ; dégraissage, 241 1/2 ; laboratoire, 241 1/2.

Mois de juin 1921. — Soies 69 k. ; laines peignées, 1.356.169 ; laines filées, fils peignés, 201.400, fils cardés, 4.347 ; blousses et laines diverses, 84.459 ; cotons, jute et lin, 46.506. Total, 1.693.040.

Conditionnement, 4.032 opérations ; titrage, 791 ; décreusage, 791 ; dégraissage, 14 ; laboratoire, 14.

Mois de juin 1922. — Soies, 181 k. ; laines peignées, 2.588.175 ; laines filées, fils peignés, 499.245 ; fils cardés, 108.931 ; blousses et laines diverses 95.058 ; cotons, jute, lin, 138.356. Total, 3.429.947.

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing, 10.412 kilos.

Conditionnement, 7.822 opérations, titrage, 2.205, décreusage, 2.205, dégraissage, 131 1/2, laboratoire, 4.

DENTISTE G. LANGENOVE, Lille, 106, Rue Manuel
Spécialité de Pose de Dents. — Réparations et transformations exécutées dans la journée.
RESSORTS, SUCCIONS. — PRIX REDUIT
9309.

Revue Hebdomadaire
DE LA BOURSE DE PARIS

Les dégagements de vendeurs qui se sont poursuivis dans le courant de la dernière semaine, nous paraissent avoir été effectués, non seulement dans le but d'alléger les positions en liquidation, mais aussi pour dénouer les opérations en cours en vue des vacances prochaines.

Quoiqu'il en soit, on peut en conclure que sans être nettement optimiste, l'opinion Boursière a évolué dans un sens favorable. Il y a à cela plusieurs raisons.

Les instructions de la commission des finances de la Chambre sont excellentes. Nous ne disons pas par là qu'elles recevront une pleine et entière réalisation. Mais il est déjà bien que nos mandataires songent enfin à prendre des mesures énergiques en vue de nous sortir du chaos financier dans lequel nous nous débattons. On prête aussi au ministre des finances l'intention de changer le mode de perception de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Enfin, on considère que son fameux projet inquisitorial sur l'encaissement des coupons ne sera pas adopté et c'est cela surtout dont le monde des affaires se préoccupe.

A dehors la tension franco-anglaise a perdu de son acuité. L'opinion anglaise paraît avoir évolué à notre avantage. Le meurtre de M. Rathenéau a provoqué une réaction salutaire sur le Gouvernement du Reich et dans la masse ouvrière allemande, laquelle sans écarter le danger d'une restauration, éloigne tout au moins la perspective du retour au pouvoir de ceux qui n'hésiteraient pas à plonger l'Europe dans un nouveau cataclysme

On a aussi commenté favorablement l'attitude des délégués des soviets à La Haye. On espère que de cette réunion sortira enfin quelque chose de tangible sur quoi on pourra s'appuyer pour apporter un peu plus de liant dans les relations internationales.

Les avis reçus des places de Londres et de New-York ont aussi donné l'impression satisfaisante d'un retour aux affaires.

La hausse de la livre sterling et du dollar auraient pu causer quelque souci. On s'en est peu ému cependant et la seule conséquence sur le marché des valeurs a été de donner un regain d'activité à toutes celles qui pouvaient en tirer un avantage.

Dans ces conditions, la liquidation de fin de mois s'est effectuée facilement. L'argent pour reports a été abondant et peu exigeant.

Le marché des *Rentes françaises* n'a pas été aussi régulier cette semaine que les précédentes. On peut attribuer ces variations à l'abstention des acheteurs dont les uns réservent leurs capitaux à l'emprunt du *Crédit National* et les autres ont dû conserver les leurs en vue de l'échéance de fin de semestre

Les fonds étrangers ont été soutenus. Les *fonds ottomans* ont poursuivi leur avance, dont la principale raison est l'annonce de la mise en paiement prochaine d'une partie des coupons arriérés, indice d'une amélioration des finances turques.

Les bonnes dispositions du marché ne pouvaient avoir qu'une heureuse influence sur les titres des établissements de crédit appelés à bénéficier les tout premiers d'une reprise des affaires.

La *Banque de France* a annoncé son dividende semestriel : il est de 150 fr. brut, soit 135 fr. net Il est de même importance que celui de l'année dernière à pareille époque.

La *Banque de Paris et des Pays-Bas* a été très bien tenue. Elle va s'employer activement à la reconstitution de la *Banque Industrielle de Chine*, dans les conditions agréées par le Ministre des Finances

Banque Générale du Nord
Ane Banque Verley-Decroix
Reçoit les Souscriptions aux Bons
Crédit National
6 % net à 498.50
Remboursables au gré du Souscripteur
à 500 le 1er Juillet 1925
à 505 le 1er Juillet 1928
à 515 le 1er Juillet 1934
à 530 le 1er Juillet 1940
Elle paie sans commission les coupons de titres amortis et tous les Emprunts du
Crédit National
9502

Un regroupement des banques d'affaires se poursuit, qui aura, on l'espère du moins, les plus heureux effets. La Bourse a salué par une hausse remarquable la fusion par absorption de la *Banque Française*, par la *Banque Nationale de Crédit*. D'autre part, en ce qui concerne le *Crédit Français*, son affaire s'est arrangée avec sa cessation d'actif à la *Banque du Rhin*. Il reste la *Banque Privée* dont le sort n'est point réglé. 42.000 de ses actions sont toujours détenues par le Crédit Français, dont c'est même la fraction la plus claire de son actif. Ce règlement, lorsqu'il interviendra, terminera la série de la grande liquidation rendue nécessaire par la guerre.

Nos grandes compagnies de chemins de fer ont été assez calmes cette semaine. L'attention était ailleurs. Elles ont conservé néanmoins un courant régulier d'échanges.

Les nouvelles qui sont parvenues de Venise au sujet des *Chemins Lombards* ont provoqué un mouvement sur le marché. Les obligataires seront réunis prochainement afin d'en prendre connaissance, d'un projet d'accord se rattachant au paiement de l'annuité italienne.

Les *chemins espagnols* sont délaissés, et pour cause, les dispositions du gouvernement ne paraissant pas plus conciliantes.

Les Transports en Commun ont été fermes et notamment **Métropolitain** et le **Nord-Sud.**

Les valeurs de Navigation demeurent assez lourdes. L'assemblée des **Messageries Maritimes** a reporté a nouveau les 3.943.994 francs de bénéfices de 1921, le Conseil estimant de toute prudence de réserver ces bénéfices dans les circonstances actuelles. Que d'autres sociétés auraient dû s'inspirer d'une politique aussi sage. La **Navale de l'Ouest** accuse une perte considérable cette année et on se demande comment elle sortira de l'impasse dans laquelle l'a fourvoyée une direction inégalomane et inconsidérée. La **Maritime et Commerciale de France** se liquide tout doucement par la vente de ses vapeurs dans des conditions d'ailleurs peu avantageuses.

Les valeurs d'Electricité sont bien tenues dans leur ensemble. Il résulte des déclarations des gens compétents, que les Compagnies gazières seront longtemps encore dans la nécessité de faire payer le gaz assez cher et ceci ne peut que contribuer à vulgariser davantage l'utilisation de l'électricité. Parmi les plus favorisées, citons la **Parisienne de Distribution,** dont les cours ont été soutenus.

La **Thomson Houston** n'a pas été aussi animée que les semaines précédentes, malgré l'annonce d'un dividende de 40 fr. 90 net La société a abordé le problème de l'électrification des chemins de fer. La **Société d'Etudes pour l'Electrification des Chemins de Fer,** avec laquelle elle avait conclu un accord en 1920 sous forme de constitution d'une Société en participation, a obtenu en 1921 des différentes Compagnies de chemins de fer, d'importantes commandes de matériel électrique fixe et roulant, dont le montant est d'environ 200 millions.

En gazières, peu d'activité ; l'**Eclairage-Chauffage et Force Motrice** vient de fixer son dividende à 10 fr. Le paiement en sera effectué à partir du 15 courant.

Les valeurs métallurgiques ont été calmes. Le **Creusot** vient d'acquérir d'une société Suédoise le droit exclusif d'exploitation des brevets de l'accumulateur de vapeur système « Ruths » pour la France et ses colonies. La **Compagnie Française de Materiel de Chemin de Fer** proposera à ses actionnaires un dividende de 70 fr. à l'assemblée du 12 juillet. Les résultats du dernier exercice sont très satisfaisants D'ailleurs cette entreprise est des mieux placées, comme la **Compagnie Industrielle de Matériel de Transport** pour assurer à ses ateliers un travail suivi et rémunérateur.

Les valeurs de charbonnages ont fait bonne contenance La demande de charbon est calme en foyers domestiques, mais on constate une légère reprise en qualités industrielles.

En mines métalliques, le **Rio Tinto** doit surtout aux cours de la livre sterling le regain d'activité de ces jours derniers Il en est de même pour le **Boléo** et la **Utah Copper.** Tant que les cours du cuivre resteront au niveau actuel, on ne peut espérer une reprise durable, car ces bas prix font envisager la fermeture ou la réduction de l'extraction de quelques-unes, telle que la **Cape-Copper.** Aussi la **Corocoro** semble-t-elle avoir choisi un bien mauvais moment pour augmenter son capital.

Les valeurs de caoutchouc ont eu cette semaine un peu plus d'échanges et se sont avancées de quelques francs sur la nouvelle que les Hollandais seraient enfin disposés à prendre des mesures pour restreindre les exportations de caoutchouc. La matière a marché à Londres bien que les stocks aient encore augmenté la semaine dernière. Un mouvement semble peu probable sur ce genre de titres, la hausse du caoutchouc ne pourra être réelle et durable que lorsque la consommation aura repris plus d'ampleur. A ce point de vue la réouverture du marché russe paraît devoir être une des causes déterminantes de reprise lorsqu'un accord sera intervenu avec le gouvernement de Moscou.

Les cours des entreprises de pétrole ont été plus soutenus. **La Mexicain Eagle** s'est montrée particulièrement bien soutenue, l'affaire a de belles perspectives, mais le titre essentiellement spéculatif peut donner lieu à bien des surprises. Le groupe polonais qui semble somnoler pour le moment, mérite une plus grande attention.

Les mines d'or sont en pleine effervescence. C'est le tuyau du jour en Bourse. Mais il convient de se méfier. Les Anglais ont liquidé entre quelques syndicats les actions appartenant aux ex-ennemis détenus par les séquestres. Il se peut que le mouvement actuel ait pour but de repasser au marché de Paris une partie de ce stock à des cours avantageux. Il convient par conséquent de se tenir sur une prudente réserve La hausse de la **De Beers** est peut-être plus explicable, en raison de la reprise sensible du marché des perles et des pierres précieuses

Les valeurs de phosphates ont été soutenues et notamment les **Phosphates Tunisiens** et les **Phosphates de Constantine,** ainsi que **Gafra.** La campagne des comandes va commencer pour les engrais phosphatés.

Le marché de la grande industrie chimique est actif, mais les valeurs intéressées sont peu recherchées pour le moment

Toujours beaucoup de fermeté aux parts **Izieux,** dont les porteurs ont accepté en principe l'échange de leurs titres contre des actions. La **Soie de Tubize** est toujours recherchée bien que les cours aient atteint un maximum qu'il semble difficile de dépasser raisonnablement.

SOCIETE INDUSTRILLLE DE MATERIEL DE TRANSPORT

Les BONS 6 1/2 de 500 francs sont vendus 490 francs. Leur revenu est ainsi de 6.63 % net. Il est garanti exempt de tous impôts présents et futurs Le revenu de 32.50 net est payable par moitié les 15 mai et 15 novembre de chaque année pour le premier paiement être effectué le 15 novembre prochain.

La société, qui dispose de cinq usines, est en possession de contrats importants de réparations et de construction de wagons pour les chemins de fer de l'Etat ; le Midi, le Bône Guelma ; de tenders pour le P.-L.-M. de wagons réservoirs ; de voitures mûrices pour le Métropolitain de Paris, ainsi que de tramways pour la Roumanie.

Apprenez sur place ou par correspondance la STÉNO-DACTYLO
Les cours se donnent aux établissements JAMET-BUFFEREAU
SUCCURSALE de LILLE, 78bis, Boulevard de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT

IMPRIMERIE du « Réveil du Nord » 186 bis, rue de Paris — LILLE —
Le gérant : Emile GEST

L'ART de GUERIR

« Soignez toujours vos malades par la MÉTHODE et les CURES BIORANE »
VOIES URINAIRES
Blennorragies — Ecoulements — Filaments — Cystites Rétrécissements — Orchites, etc.
SYPHILIS, PROSTATITES IMPUISSANCE
Les malades, Hommes ou Femmes, atteints de l'une de ces maladies, le plus grand fléau de l'humanité, ne doivent pas désespérer. Ils sont assurés désormais d'une guérison certaine, définitive et sans frais inutiles, en se soignant sans retard, par la METHODE BIORANE, dont les résultats remarquables sont attestés tous les jours par les malades du monde entier.
MALADIES DE LA PEAU
Démangeaisons — Acné — Dartres — Gale — Eczémas — Psoriasis — Erysipèle — Eruptions — Purpura — Roséole — Prurigo — Herpès, Lupus, etc.
MALADIES DU CUIR CHEVELU
Pellicules — Chute des Cheveux — Pelade de la Barbe et des Cheveux — Sycosis, etc., etc.
Les malades qui ne peuvent se déplacer doivent écrire aux médecins chefs, qui leur indiqueront gratuitement la Méthode à suivre chez eux pour guérir. Timbre pour réponse.
MALADIES DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES
Métrite — Fibrome — Hémorragie — Suites de Couches — Ovarites — Pertes blanches — Vaginites — Retards — Anémie — Retour d'Age — Tumeurs — Cancers — Vapeurs, etc.
La Femme est souvent une grande martyre de la vie. Elle souffre dès le jeune âge et parfois jusqu'à la mort.
Les CLINIQUES FAID de LILLE et de CALAIS ont réservé une section importante de leurs Services pour les soins de la JEUNE FILLE et de la FEMME
Ne souffrez pas inutilement Rendez-vous aux consultations spéciales des CLINIQUES FAID à LILLE et à CALAIS. Si vous ne pouvez vous déplacer, écrivez en détaillant vos misères : La Méthode et les Cures BIORANE vous guériront.
DOULEURS - RHUMATISMES
ARTHRITISME
MALADIES NERVEUSES
MALADIES DU VENTRE ET DE L'ESTOMAC
Etc., etc.
OBÉSITÉ
ULCÈRES - VARICES
HÉMORROÏDES
Les malades qui ne peuvent se déplacer doivent écrire aux médecins chefs qui leur indiqueront gratuitement la Méthode à suivre chez eux pour guérir. Timbre p. réponse
CLINIQUES FAID
Docteurs Spécialistes de Paris
A LILLE — 37, Rue Faidherbe — 2e et 3e Etage (A la Sortie de la Gare)
A CALAIS — 16, R. J.-Noël-Dubout — SUCCURSALE N° 3 (près Chambre de Commerce)
CONSULTATIONS
A LILLE — Tous les Jours, sauf le Vendredi, même Dim. et Fêtes de 8 h. à Midi et de 2 h. à 7 h.
A CALAIS — Mardi, Vendredi et Samedi de 9 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures.
Les CLINIQUES FAID, dont les succès sont connus de toutes nos populations, sont les seules Succursales, dans le Nord et le Pas-de-Calais, des GRANDS INSTITUTS BIORANE de Paris et de Province.
ÉLECTRICITÉ MÉDICALE et SÉROTHÉRAPIE
Installation Unique • Prix Modérés
NE VOUS TROMPEZ PAS
Consultez ou Ecrivez — Renseignements gratuits — Timbre pour réponse.
CLINIQUES FAID à LILLE, 37, rue Faidherbe — à CALAIS, 16, rue Jean-Noël-Dubout — MÉTHODE BIORANE-RÉSULTATS REMARQUABLES

FEUILLETON DU 3 JUILLET — N° 45

SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

— Dis donc, Rochester, fit tout à coup un des domestiques, s'adressant au valet de pied, elle y met le temps à ses commandes, la singesse ?

— Je te crois, Laroche, c'est toujours ainsi, et tu sais, elle m'en ferait une musique, si elle ne me trouvait pas à mon poste...

Ah ! c'est une rude sale bête, et s'il y avait pas si gras à la boite, ce qu'on plaquerait son service !

Ce nom de Rochester entra comme une brille dans le cerveau de la paysanne.

Jamais elle ne devait l'oublier. Car elle savait que les domestiques de grande maison s'appellent entre eux par le nom de leurs maîtres.

Là-bas, en Bretagne, sur les plages d'Estoublac et du Poulignon, où venaient de riches familles, elle l'avait maintes fois observé.

— Donc, songeait Angèle, c'est ça son nom : Rochester. Bon ! on se le rappellera.

Tout de même, si je me trompais ? si une ressemblance... Jour de Dieu, je ne me trompe pas ! j'en suis aussi sûre qu'il y a le ciel sur nos têtes...

C'est la mère à mon petit gars, c'est la méchante femme rousse que le pauvre monsieur fou regardait en pleurant...

Quand j'dis c'est sa mère, elle ne me l'a pas avoué, ben sûr, elle m'a raconté... j'me rappelle seulement pus quoi, vu que ça m'était égal, qu'on me payait d'avance et tout...

Mais c'est la mère, j'en donnerais ma tête à couper, Jeannot y ressemble comme une pomme ressemble à une autre pomme, et si elle a deux liards de cœur, elle m'aidera...

On entendit soudain un bruissement de soie, le valet de pied « Rochester » rectifia la position, et bientôt parut sous la voûte, grande, majestueuse, hautaine, celle qu'Angèle attendait.

A cette vue son cœur se mit à battre follement.

Elle se jugea d'une témérité non pareille, et fut sur le point de laisser passer la grande dame sans oser articuler une syllabe.

Toutefois, le souvenir du cher enfant qu'elle aimait lui insuffla un semblant de courage.

Faisant un pas vers la femme rousse, elle eut l'audace de poser, oh ! bien timidement ! sa main sur son bras.

— Pardon, madame... si c'était un effet de votre bonté ?... murmura-t-elle.

A ce contact la personne interpellée se dressa comme sous la piqûre d'un animal venimeux.

—